

# Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES  
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS	PUBLICITE	la ligne 0,30
Par la poste, Un an.....	30 francs	0,75
Six mois.....	10 francs	—
Trois mois.....	5 francs	—
Departements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	—	—

## TEMPERATURE

Lille, le 10 janvier 1910.  
Minimum, nuit, abrité..... 5-8  
Minimum, nuit, découvert..... 5-8  
Surface du sol, 8 h. du matin..... 7-8  
A 1 mètre de profondeur..... 5-2  
De l'air à l'ombre..... 10-0  
Maximum, jour, à l'ombre..... 10-0  
Maximum, jour, au soleil..... 11-0  
Etat hygrométrique (8 h. m.)..... 0-03  
Etat du ciel : Couvert.  
Direction du vent : S.  
Baromètre. — Le 9 janvier (à 8 h. du matin) la pression était de 775 mm.; le 11 janvier (à 8 h. du matin) la pression est de :  
775 mm.



Temps probable. — En France, un temps pluvieux et doux est encore probable dans le Nord.  
Rien ne tend à établir l'harmonie dans notre pays, comme le sentiment des harmonies de la Création.

## Encore Ferrer !

Au moment où l'on croyait en avoir fini avec les manifestations ferreristes ; à l'heure où expiraient les derniers échos de meetings violents et que tombaient en lambeaux les affiches protoques, voici qu'un comité se constitue pour élever à Paris un monument en l'honneur de l'édouard propagandiste.

Ce comité et figurent toute la fine fleur maçonnique et tout l'état-major dreyfusien : les de Pressensac, les Wesphal, les Delpsch, les Desmons, les Dreyfus, Anatole France, Naquet, Kropotkine, etc., vient de lancer un appel des plus violents qui outrage la Justice française autant que les tribunaux espagnols.

Dans ce manifeste, on montre le monument projeté se dressant comme une réparation à la « conscience universelle » outragée par la mort tragique de Francisco Ferrer, « considérée dans le monde civilisé tout entier, comme un crime sans excuse ».

— Il y a donc, paraît-il, une conscience universelle et on en parle beaucoup, depuis quelque temps, en certains milieux ; on nous apprend que cette conscience était en préparation depuis le temps de l'Affaire Dreyfus et que l'exécution de Ferrer l'a définitivement mise au jour.

C'est elle qui a soulevé les masses en faveur du condamné de Barcelone ; c'est elle qui a provoqué la protestation « mondiale » contre l'inique condamnation d'un innocent !

Soit, mais il faut avouer que cette conscience universelle a des allures quelque peu... singulières.

Quand des existences humaines sont sacrifiées à l'idée révolutionnaire, quand des églises sont pillées, des bibliothèques et des trésors artistiques anéantis par une bande de vandales, quand toutes les horreurs imaginables sont commises par des anarchistes, quand, dans des saturnales sauvages, on danse autour de cadavres déterrés, la conscience universelle reste endormie.

Elle est aveugle, sourde et muette ; on ne parle pas de la réveiller et de lui faire crier son indignation.

Quand la législation civile attente aux droits les plus sacrés, ordonne la prescription et la spoliation, empêche des gens paisibles de s'associer pour prier, pour enseigner, pour secourir les pauvres, la conscience universelle est en léthargie ; elle se fait entendre.

Elle invoque le respect dû à la loi ; elle couvre les sentences judiciaires les plus iniques ; elle taxe de rébellion la résistance la plus douce aux mesures liberticides.

Ferocious on sait de quel est fait votre « conscience universelle » : des qu'un Juif quelconque ou surtout un maçon de haut grade se fait pincer, la main dans le sac, et condamner, on le proclame victime de l'injustice.

Aussitôt le mot d'ordre est lancé : les journaux mettent des manchettes pour dramatiser l'histoire, les confrères populaires montent sur les tréteaux et épousent leur vocabulaire violent, les énarquées cassent les vitres et renversent les réverbères, les « flics » interviennent : c'est la conscience universelle qui se réveille et qui se fait entendre.

jugé par « ordre » de Marie-Cristine la Catholique et sur la suggestion de Romell ils peuvent couler en bronze leur héros ou le tailler dans le marbre, le public bonhôte et réfréchi ne prendra pas le change.

Il ne mordra pas à l'hameçon antilégislatif, il verra en Ferrer, non un martyr, mais la prétexte d'une démonstration antireligieuse de plus.

Il remarquera que toutes ces manifestations n'ont revêtu nulle part un caractère pacifique et humanitaire, qu'elles ont été dirigées contre la religion, qu'elles ont été l'occasion d'exprimer des sentiments de haine, de vengeance, de destruction ; ce fut la note de tous les chants, cris, actes de déprédations et agressions qui ont marqué ce mouvement.

Les braves travailleurs pourront même faire des rapprochements non exempts d'amertume :

Quand nos ferreristes manifestèrent, comme l'on sait, dans les rues de Paris, le Gouvernement pour les protéger mit à la disposition des organisateurs toutes les forces de police qu'il avait sous la main.

Mais quand, le dimanche 26 décembre dernier, les agents de chemins de fer voulurent circuler dans les rues de la capitale, sans pousser aucun cri séditieux ni violent, sans draperies rouges, mais simplement avec des fanions sur lesquels était inscrite leur demande d'augmentation de salaire, le gouvernement les séquestra dans la Bourse du Travail, et donna les ordres les plus sévères pour empêcher toute manifestation.

Toujours les deux poids et les deux mesures.

En résumé, triste époque que celle où l'on hisse ainsi sur un piédestal, pour l'offrir en exemple aux générations futures, un prédicant de doctrines subversives, mauvais époux et père dénaturé !

Triste pays que celui où l'on peut exalter, à ce point, un révolutionnaire militant !

V. L.

## Gazette du Nord

Notre collaborateur et ami M. Paul Cleren vient d'éprouver un nouveau deuil par la mort de sa belle-mère, Mme Adolphe Mille, née Eulalie Dutilleul, venue en premières noces de M. Abraham Reguin, pieusement décédée à LILLE, le 10 janvier, dans sa soixante-troisième année, munie des Sacraments.

Les funérailles auront lieu le mercredi 12 janvier 1910, à huit heures et demie, en l'église Sainte-Marie-Madeleine, à Lille.

En nous associant de tout cœur à la tristesse de notre confrère, de Mme Paul Cleren et de toute la famille de la regrettée défunte, nous demandons aux lecteurs de la « Gazette du Nord » un pieux souvenir pour la fervente et vaillante chrétienne que Dieu vient de rappeler de ce monde et pour tous ceux qui la pleurent.

On annonce la mort :  
Mlle Marie Lécourt, sœur de M. l'abbé Lécourt, décédée à Notre-Dame de la Treille, décédée dans sa 55<sup>e</sup> année, munie des sacrements.

Les funérailles auront lieu en l'église du Sacré-Cœur jeudi 13 janvier, à 11 heures.

M. A. RUEBENS, de Mme Augustin Desaut, née Joséphine Vaillie, décédée subitement dans sa 78<sup>e</sup> année.

Les habitants du quartier Vauban, à LILLE, assisteront lundi, en grand nombre, aux funérailles de Mme veuve Anais Prode, qui ont été célébrées à huit heures, en l'église Notre-Dame de Consolation, de l'abbé Desmons, curé de la paroisse, officiant.

C'est une bien sympathique et populaire figure qui disparaît, étant recueilli à Haut la récompense d'une vie de labeur et de dévouement.

vision à l'Institution N.-D. des Victoires, à Roubaix, accompagné de M. l'abbé Durt, supérieur de cet établissement, et par les autres fils et petits-fils du regretté défunt, avec M. l'abbé Mormentyn, curé de Mello-les-Bains, M. l'abbé Malengre, professeur au collège de Roubaix, M. l'abbé Ober, vicaire à Roubaix-Saint-Sépulchre, M. l'abbé Baye, professeur au collège Saint-Jean de Douai, comme délégués.

Etait venue donner à la famille un témoignage d'estime et de sympathie. On remarqua M. le chanoine Courbonne, archiprêtre-doyen de Saint-Vaast, M. l'abbé Borez, supérieur honoraire, M. l'abbé Courtois, supérieur de l'Institution de l'Immaculée-Conception. A signaler aussi la présence d'un grand nombre de personnalités de Baileul, Roubaix et Tourcoing, entr'autres, M. Fred. Mancey, maire de la ville, M. Félix de Coussemaker, adjoint, M. Pierre Lesienne, président de l'Union catholique de Roubaix, Paul Dellellemme, avocat, une imposante délégation d'élèves de l'Institution N.-D. des Victoires, etc.

Le lundi dernier ont été célébrées, à CHALENCY (Haut-Meuse), les funérailles du général de brigade comte Raymond d'Esclapart d'Hust, du cadre de réserve, commandant le 2<sup>e</sup> corps d'armée, membre du Bureau diocésain de Langres, président du Comité paroissial et conseiller municipal de Chalency, président de la Fédération catholique de gymnastique « La Jeunesse Haut-Marnaise ».

Au milieu d'un nombreux concours de parents et de voisins et de la population, le défunt a été transporté du château à l'église par les vétérans de 1870-71.

A la fin de la messe, M. le chanoine Marcel, vicaire général, a prononcé l'oraison funèbre du défunt et Sa Grandeur Mgr Lécuyer, évêque de Langres, présent à la cérémonie, a donné l'absoute. Le deuil était conduit par les gendres du défunt, le capitaine baron de Lemud et le capitaine de Clavières, et par son neveu, le comte d'Esclapart d'Hust.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. le général de Langlé de Cary, commandant le 2<sup>e</sup> corps d'armée, par le général de Pieppé, par M. le Maire de Chalency, M. le président de la Société des Vétérans et par un des membres du Comité d'Action Libérale de Langres.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.  
JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarts).

Le lundi 10 janvier, en l'église de WEZ-MAQUART, a été célébré le mariage de M. Lucien Rogez, d'ARRAS, avec Mlle Berthe Joville.

Les organes ont été tenues par M. Lucien Blondel, organiste de Wez-Maquart, et chantés par le maître paroissial.

La quête, au profit des œuvres, a été faite par MM. Delphin Joville et Clotilde Pinson, accompagnés Mmes Suzanne Durand et Marie Joville.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

## LE LUNDI PARJURÉ

D'où vient ce nom de « parjuré » donné au lundi qui suit la fête des Rois ? Pour répondre à cette question, il suffit de lire le récit évangélique de la mission des Magas.

Ceux-ci, à la fois princes d'Orient et grands savants, avaient connu par l'étoile miraculeuse la naissance du Sauveur en l'étable de Bethléem. Ils se mirent en route, chargés de riches présents qu'ils destinaient à l'Enfant-Dieu.

Ils passèrent par Jérusalem et saluèrent le roi Hérode qui régnait en Judée. Le prince païen, aiguillonné par la jalousie, leur fit promettre de repasser par son palais pour lui donner des détails sur le sort de leur voyage. On sait quel cruel usage il voulut faire de ces renseignements.

Mais les Magas, après avoir adoré le divin Enfant, furent avertis par un ange des trois rois d'Hérode. Aussi se gardèrent-ils d'accomplir leur promesse et retournèrent-ils dans leur pays par un autre chemin.

C'est ce manquement motivé à la parole donnée par les Magas que les chrétiens célèbrent joyeusement par la fête du lundi parjuré. Le stratagème des Rois avait sauvé Jésus des fureurs d'Hérode.

Dans l'Eglise, cet événement est rappelé par une procession dont le tour se fait à l'envers le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie.

## Université catholique

CONFÉRENCES SUR LA PROFESSION  
M. G. de Saint-Aubert, président de l'A. C. J. F., du Pas-de-Calais, récemment et douloureusement éprouvé par un deuil de famille ne pourra donner le mardi 11 janvier, à 5 heures, sa conférence annoncée sur « l'Invidiosité et la Vieillesse ». Celle-ci est reportée à une date ultérieure et prochaine.

## Les Jésuites de Beyrouth

Le D<sup>r</sup> Marcel Labbé donne, dans les Débats, cette excellente réplique aux fantaisies actuelles de Charlot et des Aulard sur l'enseignement congréganiste en Orient :

Dans la merveilleuse ville de Beyrouth, la « perle de la Syrie », existe une Ecole de médecine française, fondée et dirigée par des Pères Jésuites et placée sous le contrôle de la France et de la Turquie.

Le gouvernement français donne une subvention à l'Ecole, y entretient des professeurs français et y envoie des examinateurs français et y envoie des examinateurs français. Chaque année, trois professeurs français se joignent à trois professeurs turcs venus de Constantinople et eux professeurs de l'Ecole de Beyrouth pour faire passer les examens et décorer des diplômés qui donnent aux nouveaux docteurs licence d'exercer la médecine sur le territoire ottoman et sur le territoire français.

Pendant les huit jours que dure la session d'examen, c'est la fête dans le pays, on nous comble de beaucoup de sympathies. Dès le premier jour, a lieu la cérémonie de réception à l'Ecole, présidée par le consul de France. On y joue l'hymne turc et la Marseillaise, on y acclame la France, et, l'an dernier, toutes les voix juvéniles ont été unanimes à dire : « Vive la Turquie nouvelle ! »

C'est un sentiment profond et très réconfortant que l'on éprouve en voyant l'union de son pays, après dix jours de voyage, un accueil aussi fraternel, et en constatant la vivacité des sympathies que notre patrie inspire, et la puissance de notre influence morale. C'est que les Pères Jésuites sont de bons éducateurs en même temps que des professeurs. Le sentiment qu'ils font germer dans le cœur de leurs élèves, c'est l'admiration et l'amour de la France. Aussi, quand les jeunes Syriens, instruits en français, avec des livres de médecine français, par des professeurs français, ont terminé leurs études et reçu leur diplôme, n'ont-ils plus qu'un désir, celui de compléter leur instruction par un voyage en France et par un séjour dans nos Universités. Chaque année, nous en voyons débarquer plusieurs sur notre sol, et, plus tard, quand leurs compatriotes ont besoin de se faire soigner en Europe, c'est à des médecins nés en France, et qui ont été élevés en France qu'ils les adressent, au lieu de les diriger vers l'Allemagne ou l'Autriche. Déjà plusieurs centaines de jeunes docteurs, issus de l'Ecole de Beyrouth, sont allés répandre dans le Liban, la Mésopotamie, l'Arabie et l'Égypte, avec l'autorité que donne à nos docteurs le prestige de nos diplômes, des idées simples, le renom et l'amour de notre pays.

J'ai voulu savoir si, à cette propagande active pour la France, les Pères Jésuites ne joignent pas un prosélytisme religieux qui pourrait être dangereux dans un pays où on voit vivre côte à côte des musulmans, des catholiques (1), des orthodoxes et des musulmans. On a et il est évident que les écoles congréganistes orientales ont cherché des conversions plutôt que de faire de l'instruction à Beyrouth, il n'en est rien ; les Pères n'imposent les offices religieux qu'à leurs élèves catholiques et à ceux des musulmans. Le samedi, seulement, tous les élèves sont tenus d'assister à une conférence que leur fait le chanoine de l'Ecole sur la morale, la déontologie, le rôle social et les devoirs du médecin. A l'égard de la religion, les Pères Jésuites sont plus tolérants que les autres, et ils ont même touché à la question de la liberté de conscience. Le samedi, seulement, tous les élèves sont tenus d'assister à une conférence que leur fait le chanoine de l'Ecole sur la morale, la déontologie, le rôle social et les devoirs du médecin. A l'égard de la religion, les Pères Jésuites sont plus tolérants que les autres, et ils ont même touché à la question de la liberté de conscience.

Les écoles de médecine de Beyrouth représentent donc une base des plus sûres de notre influence en Syrie. Les jeunes gens de Beyrouth, de Damas, du Liban font leurs études à l'Université Saint-Joseph qui, seule, donne l'instruction supérieure ; et la Faculté de médecine française est une branche de l'Université Saint-Joseph. Elle a été fondée en 1861, elle a eu onze élèves, aujourd'hui elle en compte plus de deux cents, et chaque année elle donne l'essor à une trentaine de nouveaux docteurs en médecine et à une dizaine de pharmaciens.

C'est point par nos institutions commerciales, c'est par nos établissements d'instruction que le respect et l'amour de notre pays, que l'habitude de notre langue s'établissent dans les esprits, et que nous faisons un bien national à conserver, à développer et à fortifier notre Ecole de médecine de Beyrouth. Nos conseils généraux l'ont fort bien compris ; tous ont multiplié leurs efforts pour étendre les privilèges de l'Ecole, et, l'an dernier, M. Fouques-Duprat nous a dit tous les résolutions qu'il avait prises, à condition que le gouvernement français voudrait bien continuer à la protéger.

Nous ne pouvons rester indifférents au sort d'une Ecole aussi utile ; nous devons agir. Jusqu'ici, la Faculté de médecine a subi un développement croissant : l'année de sa fondation en 1861, elle n'avait que onze élèves, aujourd'hui elle en compte plus de deux cents, et chaque année elle donne l'essor à une trentaine de nouveaux docteurs en médecine et à une dizaine de pharmaciens.

(1) Il y a évidemment ici une inexactitude matérielle : les maronites comptent parmi les meilleurs catholiques du Liban.

## Noces d'or Sacerdotales

La paroisse d'Haubourdin vient de vivre une de ses journées les plus consolantes et les plus vives.

M. le doyen célébrait, lundi, son jubilé de cinquante ans de prêtrise. Cette fête, qui a mis en relief la puissance et la beauté du sacerdoce, avait attiré, dans l'église magnifiquement décorée, une foule considérable.

A l'occasion de ce jubilé sacerdotal, les prêtres de la paroisse, les anciens vicaires d'Haubourdin et un certain nombre de dignitaires : M. le vicaire général Cateau ; MM. les chanoines Denoyelle, Fichaux, Selosse, Belle, Delrieu, Lenotte ; M. le doyen d'Haubourdin ; M. l'abbé Deligny, pro-doyen de Saint-André ; M. l'abbé Delaux, secrétaire général des Œuvres diocésaines, etc.

La messe, exécutée avec un rare talent par la chorale paroissiale et la chorale du Petit-Séminaire réunies, a produit une profonde impression.

Après l'Evangile, M. le chanoine Fichaux, originaire d'Haubourdin, monte en chaire.

D'une voix émue, il donne d'abord lecture de deux télégrammes qu'on vient de recevoir.

Le premier, signé du cardinal Merry del Val, est ainsi conçu : « Le Saint-Père envoie de tout cœur, comme gage de ses plus précieuses faveurs divines, une bénédiction spéciale à M. le chanoine Cateau-curé ».

doyen d'Haubourdin, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Le second est envoyé par S. G. Mgr Delannoy : « L'archevêque-Coadjuteur, représentant M. Guizon, l'archevêque de la rue de la Barre, Chanoine croissant que ce magasin contenait de la poudre ; il n'en est rien, paraît-il ; il ne contredirait que de grandes quantités de saut, des motifs de décoration, etc.

Tout le monde prête courageusement son concours à l'extinction de l'incendie. On fit chauffer le charbon et l'eau sur le foyer.

Néanmoins ces efforts seraient restés impuissants sans l'arrivée successive des pompiers des postes de la Baillergue, du Dôpôit. Ceux de la rue Mairu vinrent avec tout leur matériel, machine à vapeur, grande échelle et tout l'équipement MM. Bolvin, commandant, Crombez, capitaine-adjutant-major, les lieutenants Ravey, Aldebert, Lélaur, Herman.

Les lances furent bientôt mises en batterie et l'incendie fut éteint. Les flammes furent étouffées et tout danger écarté.

A 10 heures, les pompiers quittèrent les lieux, laissant trois hommes qui toute la nuit veillèrent sur le bâtiment incendié. Les débris se bornent à la destruction de la toiture. En un quart d'heure, les débris d'une certaine quantité de fourrages et de foin furent jetés dans les flammes.

Le cheval atteint par les flammes fut examiné, vers neuf heures, par un vétérinaire. Ses brûlures, dit-on, ne le mettront pas hors d'usage.

L'écurie, ainsi que l'estaminet, louée par Mme V. Druelle, appartenant à M. Vanhousien, boucher, rue d'Esquermes 79.

Un important service d'ordre, composé de gendarmes et d'agents de police, fut organisé dans la rue d'Armentières, où circulait jusque dix heures de nombreux curieux.

## Deux agressions à la Porte de Dunkerque

UNE PAYSANNE ASSAILLIE ET DEVALISÉE  
Lundi à midi, une jeune fille de vingt ans, Mlle X..., descendait du train d'Haubourdin et se mettait à parcourir la ville de Lille en quête d'une place de bonne ou de cuisinière.

Ignorante des embûches de la ville, confiante, naïve, elle s'en alla le long des magasins, s'arrêtant à examiner les chapeaux aux grandes plumes, les bijoux étincelants, travaillait sans s'en rendre compte.

Tout à coup, place Sébastopol, deux individus l'abandonnèrent. Ils s'arrêtèrent, l'un d'eux se pencha vers elle et lui dit : « Venez chercher quelque chose ? » Et la conversation s'engagea. La jeune fille raconta son voyage, dit son anxiété, ses déceptions.

Les deux individus, voyant qu'ils avaient affaire, offrirent à la jeune paysanne de l'aider à trouver une place. Tout en causant, ils s'arrêtèrent vers la porte de Dunkerque en un endroit peu fréquenté. Brusquement, l'un des complices d'aventure bondit sur la jeune fille et la terrassa. L'autre lui fouilla les poches et s'empara d'un portefeuille contenant 102 francs, toutes les économies de l'enfant.

Comme on le pense bien, Mlle X..., le premier moment d'émotion passé, cria épouvanté au secours. Redoutant d'être surpris, les deux malfaiteurs abandonnèrent leur victime et déguerpirent.

La jeune fille se rendit au poste de police de Lille. Elle fit un récit détaillé de son aventure. Des agents de sûreté furent immédiatement lancés à la recherche des bandits, que l'on n'a pas retrouvés.

## Ferme incendiée à WARHEM

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers onze heures, un incendie, dont la cause n'a pu être déterminée, a détruit en partie la ferme de Mme veuve Beudart.

Les étables et la bergerie furent la proie des flammes ; 150 moutons périrent dans l'incendie.

Les pompiers de Warhem et de Rexpoëde ont réussi à préserver la maison d'habitation et à sauver une partie du matériel agricole.

Les dégâts sont couverts par l'assurance.

accouraient en foule, pleine d'anxiété. L'on craignait en effet que le feu ne gagnât un vaste magasin adossé à l'écurie appartenant à M. Guizon, l'archevêque de la rue de la Barre. Chacun croyait que ce magasin contenait de la poudre ; il n'en est rien, paraît-il ; il ne contredirait que de grandes quantités de saut, des motifs de décoration, etc.

Tout le monde prête courageusement son concours à l'extinction de l'incendie. On fit chauffer le charbon et l'eau sur le foyer.

Néanmoins ces efforts seraient restés impuissants sans l'arrivée successive des pompiers des postes de la Baillergue, du Dôpôit. Ceux de la rue Mairu vinrent avec tout leur matériel, machine à vapeur, grande échelle et tout l'équipement MM. Bolvin, commandant, Crombez, capitaine-adjutant-major, les lieutenants Ravey, Aldebert, Lélaur, Herman.

Les lances furent bientôt mises en batterie et l'incendie fut éteint. Les flammes furent étouffées et tout danger écarté.

A 10 heures, les pompiers quittèrent les lieux, laissant trois hommes qui toute la nuit veillèrent sur le bâtiment incendié. Les débris se bornent à la destruction de la toiture. En un quart d'heure, les débris d'une certaine quantité de fourrages et de foin furent jetés dans les flammes.

Le cheval atteint par les flammes fut examiné, vers neuf heures, par un vétérinaire. Ses brûlures, dit-on, ne le mettront pas hors d'usage.

L'écurie, ainsi que l'estaminet, louée par Mme V. Druelle, appartenant à M. Vanhousien, boucher, rue d'Esquermes 79.

Un important service d'ordre, composé de gendarmes et d'agents de police, fut organisé dans la rue d'Armentières, où circulait jusque dix heures de nombreux curieux.

UNE EMPLOYÉE D'OOTROI ATTAQUE PAR DES MALFAITEURS, QUE L'ON ARRETE DANS UN ESTAMINET.  
Une autre agression a eu lieu dans la soirée.

Vers six heures du soir, un employé d'ootroi, M. Léon Brunstien, 22 ans, rue Léon-Gambetta, 207, quittait la poste de la porte de Dunkerque, où il avait passé la journée, se dirigeant vers la porte de la Courbe. Il avait en sa possession un portefeuille contenant 102 francs, toutes les économies de l'enfant.

Comme on le pense bien, Mlle X..., le premier moment d'émotion passé, cria épouvanté au secours. Redoutant d'être surpris, les deux malfaiteurs abandonnèrent leur victime et déguerpirent.

La jeune fille se rendit au poste de police de Lille. Elle fit un récit détaillé de son aventure. Des agents de sûreté furent immédiatement lancés à la recherche des bandits, que l'on n'a pas retrouvés.

Ceux-ci étaient tout simplement attribués à l'estaminet « Au Sous-Sol », rue Colbert, n° 104. A ce moment, les agents de sûreté ont saisi les deux malfaiteurs, mais n'ont pas le temps de s'en servir. Les agents leur mirent la main au collet, les désarmèrent, les menèrent, tambour battant, au poste de police.

Ces deux individus se nomment : Albert Vandamme, 22 ans, originaire de Valenciennes, habitant au n° 193 de la rue Colbert, et Jérôme Vandamme, 24 ans, originaire de Moorsbeke (Belgique), habitant au n° 212 de la rue de la Courbe. Tous deux sont employés aux Docks par MM. Gaberel et Loozele.

Ces individus seront confrontés avec la jeune employée d'ootroi, mais n'ont pas le temps de s'en servir. Les agents leur mirent la main au collet, les désarmèrent, les menèrent, tambour battant, au poste de police.

## Une manifestation à MOULINS-LILLE

Grand émoi, lundi soir, aux Moulins. Vers sept heures, une trentaine d'agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wollart, attendant la sortie d'un ouvrier.

Pendant la grève du textile, un ouvrier du tissage Wollart, du nom de Vanspranghe, avait été arrêté par les agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wollart, attendant la sortie d'un ouvrier.

Pendant la grève du textile, un ouvrier du tissage Wollart, du nom de Vanspranghe, avait été arrêté par les agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wollart, attendant la sortie d'un ouvrier.